

Manager en prévention des risques psychosociaux - MRPS

Code produit : MRPS

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1400,00 € HT

Eligible DDA : non

Public : tous les managers détectant un mal-être chez leurs collaborateurs ou souhaitant agir préventivement

Prérequis :

aucun

Objectif

- repérer les risques psychosociaux et respecter la législation qui s'y réfère
- identifier les situations à risque et agir en manager responsable
- manager son équipe au quotidien en favorisant le bien-être au travail

Programme de la formation

1-Que sont les risques psychosociaux ?

- Définition des risques psychosociaux en entreprise
- Différentes formes de risques psychosociaux
- Quelles sont leurs manifestations et leurs conséquences individuelles et collectives ?

- Coût des risques psychosociaux pour l'entreprise et la collectivité

2-Connaître la réglementation et les obligations de l'employeur

- Cadre juridique et obligations de chacun
- Responsabilités morales et pénales de l'employeur et des managers

3-Comprendre les situations qui favorisent l'apparition de ces risques

- Organisation du travail
- Modes de management
- Relations avec un public
- Evénements extérieurs

4-Analyser les mécanismes et leurs conséquences

- Comprendre les mécanismes conduisant au stress, au harcèlement, au burn out, au suicide, au stress post-traumatique
- Connaître les pathologies associées

5-Intervenir pour éliminer les risques psychosociaux

- Analyser les situations où il est pertinent d'intervenir et jusqu'où
- Repérer les signes d'alerte
- Recourir aux instances d'aide internes et externes
- Prendre en charge un collaborateur en souffrance
- Intervenir dans le cas d'une suspicion de harcèlement moral
- Trouver la bonne attitude face aux conduites addictives

6-Prévenir et réguler les situations à risque

- Prévenir et régler précocement les tensions et conflits entre collaborateurs
- Gérer son stress et celui des collaborateurs
- Rétablir la motivation et le sens du travail
- Gérer les collaborateurs selon leur profil et avec équité
- Recadrer sans blesser un collaborateur sur ses résultats ou son comportement

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Mises en situation

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.